

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00019

Numéro SIREN : 803 111 806

Nom ou dénomination : 4ME PRO

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001196

Désignation de l'entreprise		SAS 4ME PRO		165 Avenue de Bretagne		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				59000 LILLE			
SIRET		8 0 3 1 1 1 8 0 6 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019		31122018	
		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	195 400	016	160 371	35 029	75 549
	Immobilisations corporelles*	028		030			2 004
	Immobilisations financières* (1)	040	1 797	042		1 797	1 613
	Total I (5)	044	197 197	048	160 371	36 826	79 167
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	34 443	062		34 443
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			4 938
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	32 918	070		32 918	31 173
		072	53 635	074		53 635	44 211
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			650
	Charges constatées d'avance *	092	581	094		581	154
	Total II	096	121 577	098		121 577	150 829
	Total général (I + II)	110	318 773	112	160 371	158 402	229 995
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET 1		NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000		100 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(608 003)		(365 406)	
	Résultat de l'exercice	136		(163 000)		(242 597)	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		(671 002)		(508 003)		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		10 901			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		2 663			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		509 939		405 686	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	290 191		305 901		332 312
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		829 404		737 998	
Total général (I + II + III)		180		158 402		229 995	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	184	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		1 670

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS 4ME PRO**Néant ☐ ***A - RESULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31122019Exercice N-1 clos le
31122018

PRODUITS D'EXPLOITATION		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	209	7 930	210	877 748
		215		214	
		217		218	74 134
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	67 617
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	4 000
	Autres produits			230	1 000
					64
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	955 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	805 562
	Variation de stock (marchandises) *			236	584 571
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	35 260
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(39 420)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	914	244	425 089
	Rémunérations du personnel *			250	431 790
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	1 028
	Dotations aux amortissements *			254	21 099
	Dotations aux provisions			256	1 963
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	4 713
		260			40 955
					42 733
	Total des charges d'exploitation (II)			264	1 110 215
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 045 269
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	(154 227)
	Produits exceptionnels (IV)			290	(239 707)
	Charges financières (V)			294	2 209
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300	2 589
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348		306	3 330
					7 652
					2 182
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(163 000)
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	(242 597)
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	163 000
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	5 634
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Divers * dont	346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 610.463.....dont imputés sur le résultat :			360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				372	157 365

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2019

Libellé	Montant
Régularisation comptes tiers	
AMD-Amendes et pénalités	4 455
Totalisation	1 179
	5 634

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4ME PRO**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	207 400	412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	12 000	416		195 400			
	Constructions	430		432		434		426					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		436					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		446					
	Matériel de transport	460	6 264	462		464	6 264	456					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		466					
Immobilisations financières		480	1 613	482	184	484		476					
TOTAL		490	215 277	492	184	494	18 264	496		197 197			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Terrains	500	131 851	502	40 520	504	12 000	506	160 371				
	Constructions	510		512		514		516					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	520		522		524		526					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	530		532		534		536					
	Matériel de transport	540		542		544		546					
	Autres immobilisations corporelles	550	4 259	552	435	554	4 694	556					
TOTAL		570	136 110	572	40 955	574	16 694	576	160 371				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1	6 264	4 694	1 569	1 670	101								
2	12 000	12 000											
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	18 264	580	16 694	582	1 569	584	1 670	586	101	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590			583	594	595			
TOTAL					596	101	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 4ME PRO**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	610 463
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	610 463
Déficits de l'exercice	860	157 365
Total des déficits restant à reporter	870	767 828

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	189 124
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	189 560
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4ME PRO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 158 402 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de -163 000 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Concessions; logiciels, brevets et sites e-commerce : 5 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, les derniers prix d'achat connus ont été retenus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

La société a bénéficié au cours de l'exercice 2017 d'un abandon partiel du compte courant de la société HR FINANCE qui détient 19.5 % du capital de la société.

Cet abandon destiné à améliorer la situation financière de la société s'élève à 100 000 euros.

Il est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : les profits nets de la société sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2022 seront en premier lieu affectés au remboursement de la dette à la condition expresse que les capitaux propres de la société 4ME PRO après versement de ce remboursement demeurent positifs.

Par ailleurs, jusqu'au 31/12/2022, la cession ou transmission des parts sociales, sous quelle que forme que ce soit, détenues par les associés, entraînera immédiatement l'annulation de cet abandon et la société 4ME PRO devra inscrire au passif de son bilan le montant du compte courant abandonné soit la somme de 100 000 euros ou de son solde en cas de remboursements partiels déjà opérés avant la cession ou transmission.

La société a bénéficié au cours de l'exercice 2017 d'un abandon partiel du compte courant de la société D.B.M. qui détient 19.5 % du capital de la société.

Cet abandon destiné à améliorer la situation financière de la société s'élève à 100 000 euros.

Il est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : les profits nets de la société sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2022 seront en premier lieu affectés au remboursement de la dette à la condition expresse que les capitaux propres de la société 4ME PRO après versement de ce remboursement demeurent positifs.

Règles et méthodes comptables

Par ailleurs, jusqu'au 31/12/2022, la cession ou transmission des parts sociales, sous quelle que forme que ce soit, détenues par les associés, entraînera immédiatement l'annulation de cet abandon et la société 4ME PRO devra inscrire au passif de son bilan le montant du compte courant abandonné soit la somme de 100 000 euros ou de son solde en cas de remboursements partiels déjà opérés avant la cession ou transmission.

Evénements post-clôture

Sur la base des informations disponibles à ce jour; les conséquences financières induites par la pandémie liée au virus COVID 19 ne sont pas précisément mesurables et ne sont pas de nature à remettre en cause la situation de la société au 31 décembre 2019 telle qu'elle est présentée ni le maintien du postulat de continuité d'exploitation.

Ce point sera suivi au titre du prochain exercice.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	12 000				12 000	
	Autres	195 400					195 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	207 400				12 000	195 400
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	6 264				6 264	
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 264				6 264		
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 613		184			1 797
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 613		184			1 797
TOTAL		215 277		184		18 264	197 197

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	10 007	1 993	12 000	
Autres	121 844	38 527		160 371
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 851	40 520	12 000	160 371
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal, agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	4 259	435	4 694	
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 259	435	4 694	
TOTAL	136 110	40 955	16 694	160 371

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 797		1 797
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	32 918	32 918	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 347	51 347	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 289	2 289	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	581	581	
TOTAL DES CREANCES		88 931	87 134	1 797
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	10 901	10 901		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	509 939	509 939		
	Personnelet comptes rattachés	2 377	2 377		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 513	1 513		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 154	11 154		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	257	257		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	290 191	290 191		
	Autres dettes	409	409		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		826 741	826 741		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		17 599
Emprunts et dettes financières divers		
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	3 330	3 330
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	5 537	11 645
HONORAIRES FNP	6 108	
Dettes fiscales et sociales		
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAY	1 983	2 488
CHARGES SOCIALES S/ CONGÉS À PA	248	
CET	257	
Autres dettes		
FORMATION CONTINUE	137	137

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			581
Cotisation	01/01/2019 31/12/2019	156	
Prime assurance	01/01/2019 31/10/2019	425	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			581

Engagements financiers

31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements ABANDON CREANCE SAS HR FINANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTU ABANDON CREANCE SARL D.B.M AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	100 000 100 000	
	200 000	
Total des engagements financiers (1)	200 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Nombre d'actions ordinaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	413 451	414 619	556 522	804 498	951 882
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(157 761)	(149 863)	35 596	(199 864)	(122 045)
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(181 100)	(181 454)	(2 852)	(242 597)	(163 000)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(16)	(15)	4	(20)	(12)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(18)	(18)		(24)	(16)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	2	2	2	3	1
	Montant de la masse salariale	29 679	29 678	42 525	41 130	21 099
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	320	1 007	2 186	4 713	1 963

Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société **SAS 4ME PRO** relatifs à l'exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	158 402 euros
Chiffre d'affaires :	951 882 euros
Résultat net comptable :	-163 000 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à LILLE
Le 30/06/2020

Signature

Hubert DILLIES
Expert-comptable

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1/1 (1) Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 80311180600011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4ME PRO

ADRESSE (voie) 165 Avenue de Bretagne

CODE POSTAL

59000

VILLE

LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays (1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**4ME PRO
SAS AU CAPITAL DE 100 000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 165 avenue de Bretagne
59000 Lille
803 111 806 RCS LILLE METROPOLE**

Procès-verbal des décisions de l'associé unique

du 30 SEPTEMBRE 2020

A LILLE, 165 AVENUE DE BRETAGNE

Le 30 septembre 2020, A 15 heures

L'an deux mille vingt, et le 30 septembre, à quinze heures, BAUDELET HOLDING, prise en la personne de Monsieur Jean-Baptiste POISSONNIER, Directeur Général, Président de la société BEWED, SASU au capital de 4.450 euros dont le siège est à Blaringhem, Impasse Baudalet, Les Prairies, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 884.792. 268 RCS DUNKERQUE, propriétaire de la totalité des actions de 4ME PRO.

Constate que :

- Monsieur Emmanuel Six, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Après avoir constaté que :

- En sa qualité de présidente, la société BAUDELET HOLDING, représentée par Monsieur Jean-Baptiste POISSONNIER, a établi et arrêté les comptes annuels clos le 31 décembre 2019 et le rapport de gestion sur l'activité.
- Que l'associé unique a pris connaissance des comptes annuels, du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion sur l'activité.

A pris les décisions suivantes relatives :

- A l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019;
 - A l'affectation du résultat de l'exercice social ;
 - Aux conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.
- 

Première résolution

L'associé unique approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés se soldant par un déficit de (163.000) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice

S'élevant à	(163.000€)
- Au compte de report à nouveau pour	(163.000€)

L'associé unique rappelle qu'au titre des trois exercices précédents aucun dividende n'a été distribué.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code de commerce, approuve purement et simplement les termes de ce rapport et les conventions sur lequel il porte, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Résolution finale

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et l'associé unique.

L'ASSOCIE UNIQUE

BEWED

Représentée par BAUDELET HOLDING

Elle-même représentée

par M. Jean Baptiste POISSONNIER

LE PRESIDENT

BAUDELET HOLDING

Représentée par

M. Jean Baptiste POISSONNIER

4MEPRO
SAS AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 165 avenue de Bretagne
59000 Lille
803 111 806 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE
CONCERNANT LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2019
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R. 223-18 du Code de commerce vous ont été adressés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

1) Établissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

2) Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé

- Situation de la société durant l'exercice écoulé :

Notre société a continué le développement des fonctionnalités de son site internet et investi dans l'optimisation des coûts publicitaires inhérents à la vente WEB.

Après une croissance d'activité de 44,5% entre 2017 et 2018, la croissance s'est poursuivie avec une évolution du chiffre d'affaires de 18.3% entre 2018 et 2019 pour s'établir à 955 989euros.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 110 215euros après une dotation aux provisions et amortissements pour 40 955euros.

La masse salariale y compris les charges sociales, est passée de 45 843euros à 23 062euros.

Le résultat d'exploitation ressort à -154 227euros contre -239 707euros l'exercice précédent. Le résultat financier est de -3 330euros et le résultat exceptionnel est de -5 443euros.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Le résultat de cet exercice est une perte de -163 000euros.

5

- Faits marquants de l'exercice

La société a parfait sa politique marketing au cours de l'exercice après avoir mené des tests sur le 1^{er} trimestre onéreux. Le budget marketing a été maîtrisé sur les 3 trimestres suivants.

Une restructuration afin de mener la société vers une capacité bénéficiaire, a été réalisée sur le dernier semestre 2019. L'exercice 2019 bien qu'en amélioration par rapport à l'exercice précédent reste déficitaire. Les conséquences favorables de la politique serrée des charges devraient permettre à l'exercice 2020 de présenter de meilleurs résultats financiers.

La recherche de nouveaux débouchés par l'extension de la gamme de produits durant l'exercice 2018, n'a pas été couronnée de succès. Les coûts marketing nécessaires à l'entrée sur les produits pour le monde agricole ont été élevés, et le retour sur investissement non atteint sur ce marché très difficile. La mise en avant des produits en dehors de l'élague a été stoppée.

- Evolution prévisible ;

Notre société a préparé sur l'année 2019, les dossiers en vue de rapprochement avec des investisseurs. L'objectif ambitieux de concrétisation sur le dernier trimestre 2019 est en cours d'aboutissement pour l'été 2020.

- Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et celle à laquelle le présent rapport est établi ;

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la crise sanitaire de mars à mai 2020 est un événement marquant qui a perturbé la croissance d'activité qui se développait encore sur les premiers mois de 2020. Le mois de juin 2020 a permis de renouer avec un niveau normal d'activité. La société a dû recourir à de l'activité partielle durant la période.

3) Conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été portée à la connaissance du (des) gérant(s).

4) Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de -163 000 euros, que les associés décident d'affecter en totalité au compte "report à nouveau" qui de la somme de -608 003 euros, se trouve porté à la somme de -771 003 euros.

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante

capital social : +100 000 euros,
report à nouveau : -771 003 euros,
réserve légale : 0 euros,
soit des capitaux propres de -671 002 euros.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

**4MEPRO
SAS AU CAPITAL DE 100 000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 165 avenue de Bretagne - 59000 Lille
803 111 806 RCS LILLE METROPOLE**

Société Bewed
Impasse Baudalet
59173 Blaringhem

Mr le Commissaire aux Comptes

Lille, le 10 Septembre 2020.

Objet : convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société Embaleo du 30 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à assister à l'assemblée générale ordinaire de votre société qui aura lieu le 30 septembre 2020 à 15h au 165 avenue de Bretagne, 59000 Lille

L'ordre du jour de cette assemblée sera le suivant :

- rapport de gestion du président et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce
- approbation des comptes annuels;
- affectation du résultat ;
- questions diverses.

Conformément à l'article R 223.18 du code de Commerce, vous trouverez joint à la convocation :

- > le rapport de la présidence sur les opérations de l'exercice écoulé ;
- > le rapport du commissaire aux comptes
- > les comptes annuels (bilan, compte de résultat) ;
- > l'annexe ;
- > le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;

Je vous rappelle qu'aux termes de l'article L. 223-26 du Code de commerce, vous pouvez, à compter de la présente, poser par écrit des questions à l'assemblée, auxquelles il sera répondu au cours de cette réunion.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à la réunion, vous pouvez donner un mandat à votre conjoint ou à un autre associé pour vous représenter. Il suffit pour cela de compléter et de signer le pouvoir ci-joint et de le remettre à votre représentant (ou de me le retourner).

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à notre assemblée, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Enguerrand Deleurence



5

EMMANUEL SIX

Licencié en Sciences Économiques
EXPERT COMPTABLE
Inscrit au tableau de l'Ordre de Lille
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie régionale de Douai

15, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
59170 CROIX

Tel 03 20 17 15 55

4 ME PRO SAS au capital de 100 000 Euros 165, av de Bretagne 59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

EMMANUEL SIX
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Douai
15, Avenue du Général Leclerc
59170 CROIX

4 ME PRO SAS
au capital de 100 000 E
165, Avenue de Bretagne
59000 LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés de la société 4ME PRO,

1 OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 ME PRO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

2.4 Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous portons à votre connaissance que les informations ressortant de l'art D 441-4 du code de commerce, et concernant les délais de paiement client et fournisseurs n'ont été produites par la société que de manière partielle.

2.5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2.6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

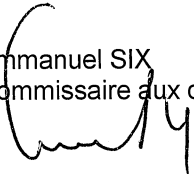
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Croix, le 11 septembre 2020.

Emmanuel SIX
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				1 993
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	195 400	160 371	35 029	73 556
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				2 004
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 797		1 797	1 613
	TOTAL (II)	197 197	160 371	36 826	79 167
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	34 443		34 443	69 703
	Avances et Acomptes versés sur commandes				4 938
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	32 918		32 918	31 173
	Autres créances	53 635		53 635	44 211
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				650
	Charges constatées d'avance	581		581	154
	TOTAL (III)	121 577		121 577	150 829
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		318 773	160 371	158 402	229 995

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(608 003)	(365 406)
	Résultat de l'exercice	(163 000)	(242 597)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(671 002)	(508 003)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 901	297 252
	Emprunts et dettes financières divers	290 191	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 663	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	509 939	405 686
	Dettes fiscales et sociales	15 302	34 424
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	409	637
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	829 404	737 998
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	158 402	229 995
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(162 999,53)	(242 596,80)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		826 741	737 998
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		10 901	

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	869 818	7 930	877 748	736 882
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	74 134		74 134	67 617
	Montant net du chiffre d'affaires	943 952	7 930	951 882	804 498
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 000	1 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			107	64
	Total des produits d'exploitation (1)			955 989	805 562
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			584 571	562 527
	Variation de stock			35 260	(39 420)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			425 089	431 790
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 028	1 183
	Salaires et traitements			21 099	41 130
	Charges sociales du personnel			1 963	4 713
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			40 955	42 733
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			251	613
	Total des charges d'exploitation (2)			1 110 215	1 045 269
RESULTAT D'EXPLOITATION				(154 227)	(239 707)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		(154 227)	(239 707)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 330	3 297
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 330	3 297
RESULTAT FINANCIER		(3 330)	(3 297)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(157 557)	(243 003)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	539	2 589
	Sur opérations en capital	1 670	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 209	2 589
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 083	2 182
	Sur opérations en capital	1 569	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		7 652	2 182
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 443)	407
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		958 198	808 151
TOTAL DES CHARGES		1 121 197	1 050 747
RESULTAT DE L'EXERCICE		(163 000)	(242 597)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4ME PRO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 158 402 euros

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de -163 000 euros

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition et de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Concessions; logiciels, brevets et sites e-commerce : 5 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, les derniers prix d'achat connus ont été retenus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

La société a bénéficié au cours de l'exercice 2017 d'un abandon partiel du compte courant de la société HR FINANCE qui détient 19.5 % du capital de la société.

Cet abandon destiné à améliorer la situation financière de la société s'élève à 100 000 euros.

Il est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : les profits nets de la société sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2022 seront en premier lieu affectés au remboursement de la dette à la condition expresse que les capitaux propres de la société 4ME PRO après versement de ce remboursement demeurent positifs.

Par ailleurs, jusqu'au 31/12/2022, la cession ou transmission des parts sociales, sous quelle que forme que ce soit, détenues par les associés, entraînera immédiatement l'annulation de cet abandon et la société 4ME PRO devra inscrire au passif de son bilan le montant du compte courant abandonné soit la somme de 100 000 euros ou de son solde en cas de remboursements partiels déjà opérés avant la cession ou transmission.

La société a bénéficié au cours de l'exercice 2017 d'un abandon partiel du compte courant de la société D.B.M. qui détient 19.5 % du capital de la société.

Cet abandon destiné à améliorer la situation financière de la société s'élève à 100 000 euros.

Il est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : les profits nets de la société sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2022 seront en premier lieu affectés au remboursement de la dette à la condition expresse que les capitaux propres de la société 4ME PRO après versement de ce remboursement demeurent positifs.

Règles et méthodes comptables

Par ailleurs, jusqu'au 31/12/2022, la cession ou transmission des parts sociales, sous quelle que forme que ce soit, détenues par les associés, entraînera immédiatement l'annulation de cet abandon et la société 4ME PRO devra inscrire au passif de son bilan le montant du compte courant abandonné soit la somme de 100 000 euros ou de son solde en cas de remboursements partiels déjà opérés avant la cession ou transmission.

Événements post-clôture

Sur la base des informations disponibles à ce jour; les conséquences financières induites par la pandémie liée au virus COVID 19 ne sont pas précisément mesurables et ne sont pas de nature à remettre en cause la situation de la société au 31 décembre 2019 telle qu'elle est présentée ni le maintien du postulat de continuité d'exploitation.

Ce point sera suivi au titre du prochain exercice.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	12 000				12 000	
	Autres	195 400					195 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	207 400				12 000	195 400

CORPORELLES	Terrains	6 264				6 264	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 264					6 264	

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	1 613		184			1 797
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 613		184			1 797	

TOTAL	215 277		184		18 264	197 197
-------	---------	--	-----	--	--------	---------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	10 007	1 993	12 000	
	Autres	121 844	38 527		160 371
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 851	40 520	12 000	160 371
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal, agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	4 259	435	4 694	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 259	435	4 694	
TOTAL		136 110	40 955	16 694	160 371

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
AC CTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 797		1 797
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	32 918	32 918	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 347	51 347	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 289	2 289	
	Charges constatées d'avances	581	581	
	TOTAL DES CREANCES	88 931	87 134	1 797
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	10 901	10 901		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	509 939	509 939		
	Personnelet comptes rattachés	2 377	2 377		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 513	1 513		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 154	11 154		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	257	257		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	290 191	290 191		
	Autres dettes	409	409		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	826 741	826 741		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		31/12/2019
Total des Charges à payer		17 599
Emprunts et dettes financières divers		3 330
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	3 330	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 645
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	5 537	
HONORAIRES FNP	6 108	
Dettes fiscales et sociales		2 488
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY	1 983	
CHARGES SOCIALES S/ CONGÉS À PA	248	
CET	257	
Autres dettes		137
FORMATION CONTINUE	137	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			581
Cotisation	01/01/2019 31/12/2019	156	
Prime assurance	01/01/2019 31/10/2019	425	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			581

Engagements financiers

	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
ABANDON CREANCE SAS HR FINANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTU		100 000	
ABANDON CREANCE SARL D.B.M AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE		100 000	
		200 000	
Total des engagements financiers (1)		200 000	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			